DECEMBRE 2015 - N°74

LA GAZETTE DE GLOS

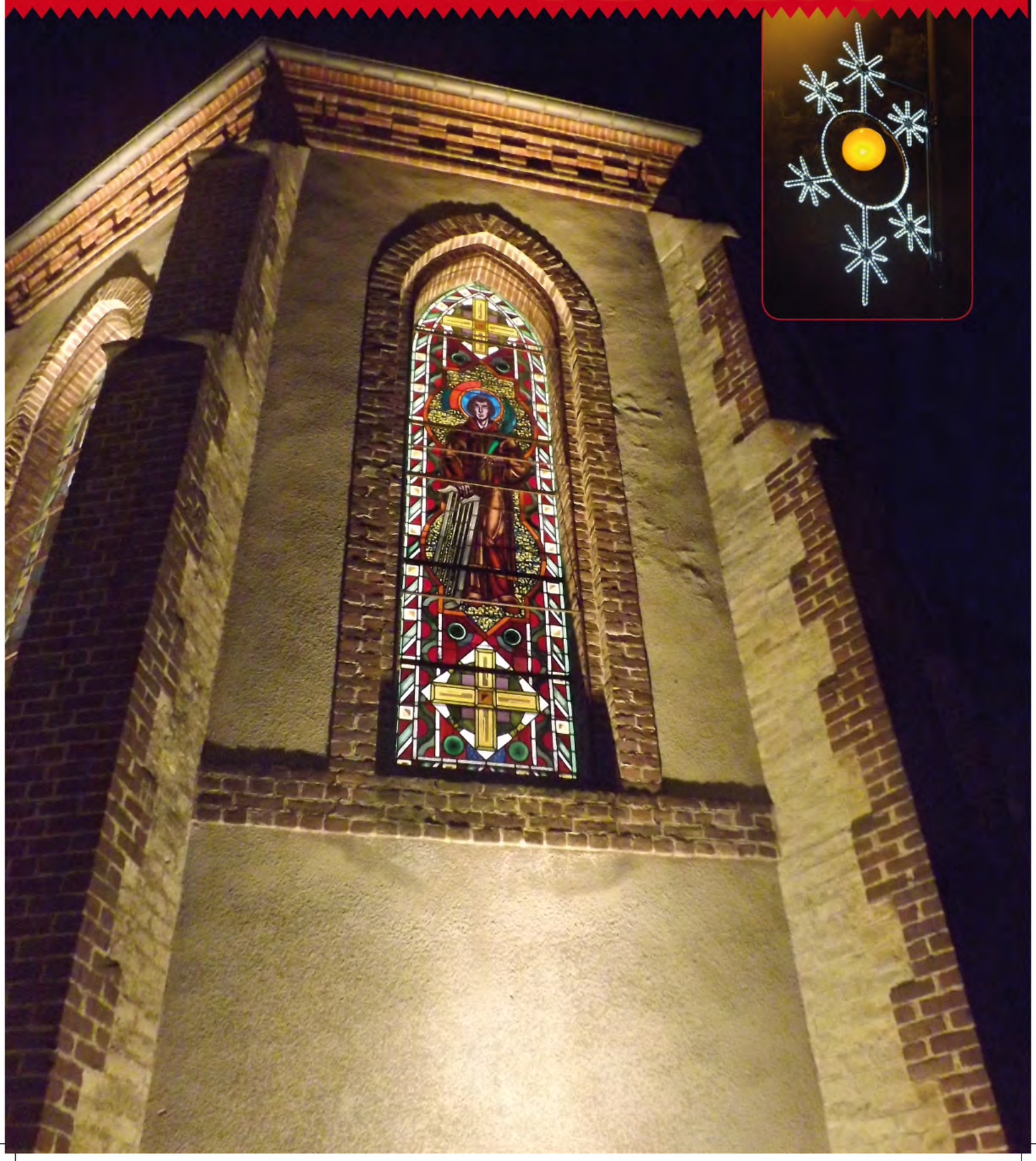

ETAT CIVIL

Naissances

- **Jules GRIEU** est né le 21 juillet
- **Capucine FOUCHE** est née le 14 novembre
- **Gaspard LE GUERN** est né le 3 décembre

Mariages

- **Karine JACQUIN et Sébastien LETALLEUR** se sont mariés le 18 juillet
- **Emmanuelle LEROYER et Loïc LE COZ** se sont mariés le 1er août
- **Stéphanie SELLERIN et Frédéric SAULMIER** se sont mariés le 22 août

Décès

- **Jacqueline CHÂTELET née JUTTEAU** est décédée le 19 juillet
- **Pierre O'QUIN** est décédé le 1er août
- **Jean-Pierre LAIR** est décédé le 4 octobre
- **Pierre HENRI** est décédé le 21 novembre
- **Marc de CATHEU** est décédé le 8 décembre

Sommaire

- P. 3 ..... Editorial
- P. 4 à 11 ..... Conseil municipal
- P. 12 ..... Les dangers du monoxyde de carbone
- P. 13 ..... Le mot de l'école
- P. 14 & 15 ..... Cercle des jeunes d'autrefois
- P. 16 ..... Associations des parents d'élèves
- P. 16 ..... La doyenne de Glos
- P. 17 ..... Centre de Loisirs de Glos
- P. 18 & 19 ..... Union Glos
- P. 20 ..... Entente sportive des 2 Vallées
- P. 21 ..... Paroisse
- P. 21 ..... Concert par Olivier Bouet
- P. 22 à 26 ..... Lu pour vous
- P. 27 ..... ERDF
- P. 28 ..... Informations pratiques

EDITORIAL

Notre pays a connu et vient de connaître des évènements dramatiques que nous ne sommes pas prêts d'oublier. Que de vies innocentes brisées, que de familles détruites à jamais par la folie meurtrière de fanatiques.

Mais comme cela a été dit et répété, il ne faut pas céder, il faut continuer à vivre normalement, même si c'est difficile.

Des échéances approchent, une nouvelle année arrive, nous devons nous y préparer, faire face aux besoins et aux défis qui nous attendent. Il en va ainsi…Vous trouverez ci-après les principaux points que j'ai voulu porter à votre connaissance.

Budget 2016 :

Comme chaque année, à cette époque, nous travaillons à l'élaboration du budget 2016 dans le contexte que je vais rappeler : diminution des dotations de l'état, charges supplémentaires comme les rythmes scolaires et depuis le mois de juillet l'instruction des documents d'urbanisme (certificats, permis de construire) gratuite jusque-là.

La principale part de nos ressources provient des taxes : habitation, foncier non bâti, foncier bâti. Les parlementaires ont voté l'augmentation des bases et en ce qui nous concerne, nous serons également amenés à en effectuer une qui sera modérée, je vous rassure.

Pour 2016, il nous faut continuer à contenir les dépenses de fonctionnement et ne réaliser que les investissements et les travaux vraiment indispensables en fonction des moyens dont nous disposons. La priorité sera donnée à l'école, à la voirie et aux bâtiments communaux.

Au sujet des travaux, je vous informe qu'ils ont été achevés au presbytère et que nous envisageons de l'utiliser sous la forme d'un « gîte communal » à partir du mois de mars.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal :

J'avais évoqué ce sujet dans la dernière gazette. Les nombreuses réunions se sont poursuivies et se poursuivront encore. C'est un dossier très lourd et dernièrement, il a fallu intégrer les dernières lois concernant l'aménagement du territoire, et continuer à travailler sur la cartographie, les projets de zonage propres à chaque commune, et sur le règlement de ce futur PLUI.

Il devrait entrer en vigueur au cours du troisième trimestre 2016. Nous vous tiendrons informés de son déroulement bien évidemment, et il y aura comme cela doit se faire, un débat d'orientation publique le moment venu, sans doute à la fin du premier trimestre 2016.

La réforme territoriale, le développement économique, le projet de pépinière d'entreprises…

Vous en trouverez le détail dans les dernières pages de ce numéro, je vous en rappellerai simplement la grande ligne :

1) Création d'une communauté d'agglomération au 1er janvier 2017, regroupant les intercommunalités de LISIEUX, LIVAROT, MEZIDON, ORBEC, ST PIERRE SUR DIVES soit 106 communes et 75000 habitants.

Nous y travaillons sachant que le calendrier qui nous est imposé est très serré.

2) Développement économique

Le point très important, annoncé le 15 octobre est le projet logistique de la SCA NORMANDE sur 25 ha de la ZAC des Hauts de Glos. Par ailleurs, la zone d'entrée de la ZAC continue à se remplir avec d'autres concessionnaires et des entreprises qui vont déposer des permis de construire avant la fin de l'année.

3) Pépinière d'entreprises/télé-centre :

C'est l'un des projets importants pour LINTERCOM. La pépinière proposera une vingtaine de bureaux dont 5 spécialisés dans le numérique, et une dizaine de postes dans le télécentre qui y sera installé.

Nos demandes de subventions sont en bonne voie, elles devraient représenter 60% du montant du budget total, ce qui est important.

Constructions/ Lotissement :

J'ai eu le plaisir de signer cinq permis de construire de maisons individuelles, d'autres devraient être déposés au début de l'année 2016. Ce sont majoritairement de jeunes couples qui viennent s'installer à Glos, nous les accueillons avec grand plaisir.

Concernant le lotissement, il n'y a pas encore un nombre suffisant de réservations pour que le promoteur puisse commencer les travaux. Il faut être patient.

Les fêtes de fin d'année approchent, on ne pourra pas faire comme si rien ne s'était passé, on aura une pensée pour les victimes, pour leurs familles, pour leurs proches.

Mais comme je l'ai dit en préambule, la vie continue, il faut montrer que l'on existe, que l'on résiste.

Ces fêtes sont l'occasion de se retrouver, de partager, de voir la joie des enfants à Noël. Alors, je vous les souhaite les plus heureuses possibles, qu'elles soient des moments de fraternité et d'amour.

Je vous invite à nous retrouver le samedi 9 janvier à 11h à la salle « les Sorbiers » pour les voeux du maire.

Bien cordialement,
Bernard Broisin-Doutaz

[CONSEIL MUNICIPAL]

COMPTE-RENDU SEANCE DU 26 JUIN

INFORMATIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

✓ COMMUNE :

- **Centre de loisirs :** 65 enfants inscrits en juillet et 39 enfants en août (au plus)
- **Lavoir :** réunion faite avec 6 personnes : Déclaration préalable à rédiger - voir pour des subventions
- **Ecole :** 82 enfants, 3 inscriptions à faire pour des enfants hors commune. Une intervenante en danse classique devrait intervenir le jeudi à la rentrée dans le cadre des APS.
  Un nouveau contrat de location avec DESK va être mis en place pour le copieur de l'école (copieur en réseau pour toutes les classes)
  Fuite d'eau d'une canalisation dans la cour : devis en cours demandé par Y. BOVE
- **Permis d'aménager** « le Clos de Colandon » accordé le 25 juin
- **Presbytère :** 1ère salle de bain normalement terminée semaine 27
- **Primeur :** M LEGRAND souligne qu'un droit de place de 4€/jour est facturé au primeur à ST MARTIN DE MAILLOC. BEUVILLERS devrait suivre. Les membres du conseil municipal ne souhaitent pas mettre en place ce droit de place à GLOS.

✓ LINTERCOM :

- **CNAC** pour l'Ellipse mercredi 1er juillet
- **PLUI :** présentation aux services de l'état cet automne
- **Travaux Gare :** le parking doit ouvrir en septembre
- **Pôle santé :** dans l'ancien garage VOLVO pour 15 praticiens, 4 millions de travaux, ouverture prévue en 2017.
- **Gens du voyage :** l'aire doit faire 3ha au moins, le terrain doit être plat et à moins de 4km de Lisieux : Terrain de St Désir (au rond-point, près de la clinique vétérinaire) ? Terrain derrière l'hippodrome à Lisieux ? ou à Courtonne La-Meurdrac sur la RD 613 ?
- **Accessibilité des ERP/ Voirie :** Travaux à prévoir pour les ERP selon diagnostic de 50 000€ HT et à répartir sur 3 années et faire des demandes de dérogation.

✓ CREATION DE POSTE : RYTHMES SCOLAIRES

Le Maire propose à l'assemblée,

- La création d'un emploi d'adjoint d'animation non titulaire, à temps non complet à raison de 1 heure hebdomadaire, pour exercer les fonctions d'adjoint d'animation dans le cadre des activités périscolaires. La rémunération est fixée sur la base de 28.00 €/h brut (délibération du 12/09/2014 - rémunération des intervenants dans le cadre des rythmes scolaires

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1er juillet 2015,

Filière : animation :
- Cadre d'emploi : adjoint d'animation
- ancien effectif 1 (1h/35h)
- nouvel effectif 2 (1h/35h, 1h/35h))

Filière : technique
- Cadre d'emploi : adjoint technique
- effectif 6 (35h/35h, 35h/35h, 35h/35h, 31h/35h, 25,5h/35h, 20h/35h)

Filière : Médico-sociale
- Cadre d'emploi : ATSEM
- effectif 1 (26h/35h)

Filière : administrative
- Cadre d'emploi : adjoint administratif
- nouvel effectif 1 (25h/35h)
- Cadre d'emploi : attaché territorial
- nouvel effectif 1 (35h/35h)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE : d'adopter les modifications du tableau des emplois ainsi proposées.

✓ VENTE PARCELLE C388 – CHEMIN DE BEAUFILS

M. le Maire propose au conseil, qu'il soit procédé à la vente de la parcelle C388 sise chemin de Beaufils, aux conditions suivantes :

> Prix de vente : 25 € HT le m2 (la superficie du terrain est de 8 m2) soit 200,00 € ;

> Les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur ;

> Maître Valérie OUTREQUIN, notaire à Lisieux, sera chargée de cette affaire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

ADOPTE ces propositions concernant la vente par la commune de la parcelle C388

AUTORISE M. le Maire ou ses adjoints à signer toutes pièces utiles pour mener à bien cette vente

TARIFS COMMUNAUX

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de fixer les tarifs communaux comme suit (applicables au 1er septembre 2015) :

CANTINE			
Résidents		**Non Résidents**	
1 enfant	3.10	1 enfant	3.35
2 enfants	3.05 / enfant	2 enfants	3,30 / enfant
3 enfants	3.00 / enfant	3 enfants	3.25/ enfant
Tarif adulte	5,10		

GARDERIE MATIN et MERCREDI (matin et midi)			
Résidents		**Non Résidents**	
1 enfant	1.40	1 enfant	1.70
2 enfants	2.10	2 enfants	2.40
3 enfants	2.70	3 enfants	3.00

GARDERIE SOIR			
Résidents		**Non Résidents**	
1 enfant	1.80	1 enfant	2.10
2 enfants	2.50	2 enfants	2.80
3 enfants	3.00	3 enfants	3.45

OUVRAGE « HISTOIRE et petites histoires de GLOS »	
Vente au public	Vente à l'office du tourisme de Lisieux
5,00	4,00

CIMETIERE			
Concession pleine terre / caveau 1 à 3 places		**Caveau 4 à 6 places**	
30 ans	150,00	30 ans	300,00
50 ans	250,00	50 ans	500,00
Dépôt d'une urne dans un caveau	50,00		

COLOMBARIUM			
Concession 1 case			
15 ans	150,00	Dispersion des cendres	50,00
30 ans	300,00	Dépôt d'une urne supplémentaire dans une case	100,00
Dépôt d'urne	600,00	Dépôt dans le caveau provisoire (au-delà de 6 jour, par jour)	10,00

SPORT			
Tennis		**Gym**	
Abonnement annuel résidents	40,00	Abonnement annuel résidents	76,00 (sept-dec 32,00 / janv-mars 22,00 / avril-juin 22,00)
Abonnement annuel non résidents	50,00	Abonnement annuel non résidents	96,00 (sept-dec 36,00 / janv-mars 30,00 / avril-juin 30,00)
Caution pour la clé	50,00		

SALLE LES SORBIERS				
	Petite Salle		**Grande Salle**	
	1er mai au 30 sept	1er oct au 30 avril	1er mai au 30 sept	1er oct au 30 avril
Demi journée (08h-12h / 14h-18h / 20h-24h)	80,00	90,00	120,00	130,00
Journée (08h-19h)	130,00	150,00	200,00	220,00
Week end (vendredi 17h-lundi 16h)	250,00	280,00	400,00	430,00
Acompte	80,00		120,00	
Location de vaisselle	1,00 par personne			
Caution	400,00			
Habitant de Glos	réduction de 20% sur le tarif de la première location de l'année			
Associations communales	une gratuité par an puis une réduction de 20% sur les locations suivantes			
Ménage non effectué : tarif appliqué pour remise en état de propreté 20€/h				
Les tarifs demi-journée et journée ne sont pas applicables du vendredi 12h au lundi 14h				

INSERTION PUBLICITE DANS LA GAZETTE	
Petit format (moins d'une demi-page)	Grand format (plus d'une demi-page)
75,00	140,00
Validité un an (soit 2 parutions)	

PHOTOCOPIES	
A partir de 5 photocopies	0,10 la page

PARTICIPATION CENTRE DE LOISIRS	
famille provenant d'une commune refusant la convention de participation au centre de loisirs	4 € / jour / enfant

RAPPORT ANNUEL S.I.T.E

M. le Maire soumet à l'assemblée, conformément à la loi 95-101 du 02 février 1995 et au décret n°95-635 du 06 mai 1995 relatifs aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement, le rapport annuel de l'exercice 2014 concernant le service d'assainissement approuvé en comité syndical.

Considérant la présentation du présent rapport

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **PREND** acte du rapport présenté et n'émet pas d'observation sur ce dernier

RAPPORT ANNUEL MISSION LOCALE

L'accompagnement des jeunes sur la zone du pays d'auge sud existe depuis 1982. En 1997, la PAIO est crée sous l'impulsion de l'état et des collectivités territoriales. Elle devient Mission locale le 27 novembre 2007.

L'objectif de l'association, qui assure une mission de service public, est d'accueillir, d'orienter et d'accompagner de manière globale tout jeune déscolarisé de 16 à 25 ans. Elle vise à terme l'insertion durable des jeunes.

La mission locale intervient sur toutes les étapes nécessaires à la construction du parcours et s'appuie sur un ensemble de partenaires issus des secteurs économiques, sociaux ou du domaine de la formation pour y parvenir.

Les financeurs sont :

- L'état : DIRECCTE (direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi)
- Le conseil régional : DEFPA (direction de l'emploi et de la formation professionnelle et de l'alternance)
- Le conseil général du calvados.
- Le FSE (fonds social européen)
- Les communautés de communes : LINTERCOM Lisieux Pays d'Auge Normandie, Pays de l'Orbiquet, Pays de Livarot, Vallée d'Auge.
- Plusieurs communes du canton de Saint Pierre sur Dives.
- La CAF et LOGILIANCE pour l'action " Logement " CLLAJ.

Le territoire de la mission locale :

5 Communautés de communes comprenant 105 communes.

2104 jeunes ont été accompagnés l'an dernier dont 676 accueillis pour la première fois.

La demande des jeunes au premier accueil concerne principalement : L'Emploi (49%), La Formation (20%), Le Projet professionnel (15%).

La grande majorité des jeunes suivis a terminé tôt ses études puisque 69% ont un niveau égal ou inférieur au CAP (70% en 2013).

Les jeunes reçus ont en moyenne 21 ans. La part des femmes est un peu supérieure avec 52% de jeunes suivis.

Les solutions mises en œuvre :

599 formations pour 280 jeunes

1131 emplois pour 768 jeunes

68 contrats en alternance pour 67 jeunes

157 stages pour 132 jeunes

COMPTE-RENDU SEANCE DU 18 SEPTEMBRE

INFORMATIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

✓ COMMUNE :

- **Centre de loisirs :** 133 enfants inscrits en juillet et 91 enfants en août répartis sur 28 communes. Soit 1020 journées d'accueil en juillet et 562 journées en août.
- **Ecole :** 88 enfants inscrits à la rentrée. 8 en petite section, 13 en moyenne section, 13 en grande section, 12 en CP, 12 en CE1, 11 en CE2, 7 en CM1 et 12 en CM2.
- **Sport après l'école** : 24 enfants déjà inscrits.
- **Vol dans le local technique :** durant le weekend du 25 juillet, du matériel a été dérobé dont la débroussailleuse neuve. L'assurance Groupama prend en charge les réparations ainsi que le rachat de la débroussailleuse.
- **Concert à l'église :** le 21 novembre prochain.
- Mme le Maire de Saint Jean de Livet a demandé une participation financière concernant la construction d'une plateforme destinée à accueillir les containers d'ordures ménagères des habitants du chemin de la Chapelle Sainte Barbe.
- **Presbytère :** les travaux sont presque terminés, il ne reste plus que les branchements des équipements électriques à réaliser. Suivra la déclaration administrative.
- **Football :** entente avec le club de foot de Saint Désir.

✓ LINTERCOM :

- **PLUI :** l'élaboration est en cours. Approbation prévue avant fin 2016.
- **Service Urbanisme :** le service urbanisme de Lintercom fonctionne depuis le 1er juillet. Les nouveaux locaux seront opérationnels fin septembre.
- **ZAC les Hauts de GLOS :** a concession KIA a ouvert ses portes fin juillet. Les permis de construire pour une station de lavage et une concession Fiat/Suzuki ont été déposés cet été et sont en cours d'instruction.
- **Fusion de 5 communautés de commune :** Lisieux / Orbec / Livarot / Mézidon / St Pierre sur Dives prévu au 1er janvier 2017.

CONCOURS DU RECEVEUR MUNICIPAL ATTRIBUTION D'INDEMNITE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Vu l'arrêté 97 de la loi n°82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
- Vu le décret n°82.979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat ou des établissements publics de l'Etat,
- Vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 publié au J.O. du 17 décembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires,
- Vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 publié au J.O. du 17 décembre 1983 fixant les conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs di Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements locaux,

DECIDE

- de ne pas accorder à M. Michel CORDIER l'indemnité de conseil pour l'exercice 2015, en raison de l'absence d'engagement supplémentaire en dehors des horaires habituels de travail du comptable.
- De ne pas accorder à M. Michel CORDIER l'indemnité de confection des documents budgétaires.
- De délibérer chaque année de l'attribution de l'indemnité de conseil allouée au receveur municipal.

S.I.A.E.P. LA PREBENDE MODIFICATION DES STATUTS POUR LE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

M. le Maire expose au conseil que M. le Président du S.I.A.E.P. la Prébende a demandé au conseil syndical du 1er juin 2015 le transfert du siège social du syndicat à la Mairie de Courtonne La Meurdrac pour des raisons d'organisations.

Vu la délibération du S.I.A.E.P. la Prébende, en date du 1er juin 2015, transférant le siège social du syndicat dans les locaux de la Mairie de Courtonne La Meurdrac,

Vu les nouveaux statuts stipulant à l'article 5 l'installation du siège social à la Mairie de Courtonne La Meurdrac,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DECIDE** de donner son accord pour le transfert du siège social du S.I.A.E.P. la Prébende à la Mairie de Courtonne La Meurdrac,
- **APPROUVE** l'article 5 des nouveaux statuts.

REHABILITATION DU LAVOIR

Un devis pour l'achat des fournitures a été demandé à SETIN, GROUAZEL et LAUNAY MATERIAUX.

Une déclaration préalable est en cours d'élaboration et sera déposée prochainement pour instruction au service urbanisme de Lintercom.

Les travaux pourraient débuter au printemps.

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES – SIDMA

M. le Maire soumet à l'assemblée, conformément au décret du 11 mai 2000 et à l'article L5211-39 du CGCT relatifs aux rapports annuels sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, le rapport annuel de l'exercice 2014 concernant le service public d'élimination des déchets approuvé en comité syndical.

Considérant la présentation du présent rapport

Le **Conseil Municipa**l, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **PREND** acte du rapport présenté et n'émet pas d'observation sur ce dernier

PLU – DECLARATIONS SIMPLIFIEES

M. Vaillant-Perus expose les modifications simplifiées en cours d'élaboration pour les PLU de Glos et Courtonne-la-Meurdrac dans le périmètre de la ZAC des Hauts de Glos.

ELABORATION D'UN PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS, ET DE L'AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE CONFORMÉMENT À LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR

Monsieur le maire expose au conseil municipal qu'aux termes de l'article 45 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et de ses décrets d'application n° 2006-1657 et 1658 du 21 décembre 2006, il est fait obligation à la commune d'élaborer un plan de mise en accessibilité de sa voirie et de ses espaces publics en vue de les rendre plus accessibles à l'ensemble des personnes handicapées ou à mobilité réduite.

Il est précisé, que, par application du décret, la commune doit porter sa décision d'élaborer un plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics à la connaissance du public par affichage en mairie pendant un mois.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- D'élaborer un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics de la commune ;
- S'engage à élaborer l'agenda d'accessibilité programmée ;
- Précise que cette décision est portée à la connaissance du public par affichage à la porte de la mairie pendant un mois.

BUREAUX DE VOTE POUR LES ÉLECTIONS RÉGIONALES

	SCRUTIN DU 06 décembre 2015	SCRUTIN DU 13 décembre 2015
08 H 00	Huguette HOUSSAYE	Huguette HOUSSAYE
	Bernard BROISIN-DOUTAZ	Bernard BROISIN-DOUTAZ
10 H 30	Natacha TOSSER	Natacha TOSSER
10 H 30	Mathieu LELANDAIS	Mathieu LELANDAIS
	François VIDAL	François VIDAL
13 H 00	Selim KEHIL	Selim KEHIL
13 H 00	Florence ZAMPARO	Florence ZAMPARO
	Didier VAILLANT-PERUS	Didier VAILLANT-PERUS
15 H 30	Yves MALFILATRE	Yves MALFILATRE
15 H 30	Yannick BOVE	Yannick BOVE
	Richard PAMART	Richard PAMART
18 H 00	Mme DE BRETAGNE	Mme DE BRETAGNE

[CONSEIL MUNICIPAL]

COMPTE-RENDU SEANCE DU 06 NOVEMBRE

INFORMATIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

✓ COMMUNE :

- **Centre de loisirs :** 40 enfants inscrits aux vacances de la Toussaint

- **Ecole :** 88 enfants inscrits à la rentrée. 8 en petite section, 13 en moyenne section, 13 en grande section, 12 en CP, 12 en CE1, 11 en CE2, 7 en CM1 et 12 en CM2.
5 à 6 enfants ne viennent pas du tout aux activités périscolaires - Classe de neige pour les enfants de CM du 07/01 au 13/01 – Participation des familles : 170€/enfant

Nouvelle équipe à L'APE : Mme PARIS : Présidente
M. AGATHON : Trésorier – Mme LEROUVILLOIS : Secrétaire.

- **Chalet Salle Les Sorbiers :** Déclaration Préalable en cours

- **Presbytère :** les gros travaux sont terminés
Projet d'ouverture en mars 2016

- **Propositions de travaux pour 2016 :** grillage de l'école, signalisation du bourg (passage surélevé et marquage au sol)

- **Dates à retenir :** 21/11 à 16h : 100 ans de Mlle HALLEY
21/11 à 20h30 : Concert d'Olivier BOUET à l'église de GLOS - 16/11 à 20h30 : Présentation aux élus du projet de communauté d'agglomération (106 communes)
09/01 à 11h : Vœux du Maire

✓ LINTERCOM :

- **PLUI :** l'élaboration est en cours. Approbation prévue avant fin 2016.
- **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION :** Accord de principe des conseillers municipaux sur le projet présenté
- **SIAEP de la Prébende :** pas d'augmentation des tarifs pour 2016
- **ZAC les Hauts de GLOS :** Les permis de construire pour une concession Fiat/Suzuki et une station de lavage du GROUPE MARY, déposés cet été, sont toujours en cours d'instruction. Présentation du projet SCA Normande
- **SDEC :** réfléchir à l'éclairage public et aux économies d'énergie
- **Mise en place de la plate-forme :** calvadosetvous.fr

RENEGOCIATION EMPRUNT OPERATION D'ORDRE BUDGETAIRE

Considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2015 sont insuffisants concernant la capitalisation de la pénalité et l'apurement du compte 166 par une opération d'ordre budgétaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative indiquée ci-dessous :

INTITULÉS DES COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	COMPTES	MONTANTS(€)	COMPTES	MONTANTS(€)
OP : OPERATIONS FINANCIÈRES		4582,32		4582,32
Emprunts en euros			1641	
Refinancement de la dette	166	4582,32		4582,32
TOTAUX ÉGAUX - INVESTISSEMENT		4582,32		4582,32

SITE : ADHESIONS DES COMMUNES DE LA BOISSIERE LA HOUBLONNIERE ET LE PRE D'AUGE

Vu la délibération du SIVU de la Boissière-La Houblonnière-Le Pré d'Auge en date du 17 septembre 2015 décidant sa dissolution.

Vu les demandes d'adhésion présentées par la commune de La Boissière en date du 24 septembre 2015, par la commune de La Houblonnière en date du 17 septembre 2015 et par la commune du Pré d'Auge en date du 23 septembre 2015

Vu la délibération du S.I.T.E. acceptant l'adhésion des communes de La Boissière, La Houblonnière et le Pré d'Auge.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord concernant l'adhésion au S.I.T.E. des communes de La Boissière, La Houblonnière et le Pré d'Auge.

CHEMIN RURAL N°25

Le maire expose au conseil municipal la demande de déclassement du chemin n°25 de M. GRIVEL.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal décide de refuser le déclassement de ce chemin et propose de lui attribuer un nom lors d'un prochain conseil.

SUPPRESSION DU CCAS

Le maire expose au conseil municipal que :

En application de l'article L.123-4 du code de l'action et des familles, le centre communal d'action sociale (CCAS) est obligatoire dans toute commune de 1 500 habitants et plus. Il est désormais facultatif dans toute commune de moins de 1 500 habitants. Il peut être ainsi dissous par délibération du conseil municipal dans les communes de moins de 1 500 habitants. Cette possibilité est issue de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRÉ.

Lorsque le CCAS a été dissous, une commune :

soit exerce directement les attributions mentionnées au code de l'action sociale et des familles auparavant dévolues au CCAS ainsi que celles en matière de demande de RSA et de domiciliation.

soit transfère tout ou partie de ces attributions au CIAS lorsque la communauté de communes est compétente en la matière.

Vu l'article L.123-4 du code de l'action sociale et des familles,

Vu que la commune compte moins de 1500 habitants et remplit ainsi les conditions du code de l'action sociale et des familles,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal décide de dissoudre le CCAS.

Cette mesure s'appliquera au 31/12/2015.

Les membres du CCAS en seront informés par courrier.

Le conseil exercera directement cette compétence.

Les compétences et le budget du CCAS seront transférés à la commune.

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

Aérez au moins 10 min. par jour
Faites vérifier et entretenir : chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver
Utilisez dehors : appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes
Respectez le mode d'emploi des appareils de chauffage et de cuisson

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE CHARGÉ DE LA SANTÉ

www.prevention-maison.fr

www.inpes.sante.fr
inpes
Institut national de prévention et d'éducation pour la santé

[LE MOT DE L'ECOLE]

L'ÉCOLE ACCUEILLE 88 ÉLÈVES CETTE ANNÉE ET MAINTIENT DONC SES EFFECTIFS.

L'équipe enseignante reste inchangée :

- Mme Collin Guérin en PS/MS, déchargée cette année par Mlle Pizzocolo
- Mlle Planut en GS/CP
- Mlle Speckens en CE1/CE2
- M. Maucarré à la direction et en CM1/CM2, déchargé par Mlle Lepierres

Les horaires de l'école restent également inchangés :

Matin : 9h / 12h (ouverture des grilles à 8h50)
Après-midi : 13h30 / 15h45 (ouverture des grilles à 13h20)

Le service de cantine reste inchangé, toujours sous la direction de Mme MICHEL.

L'équipe des ATSEM reste également inchangée avec Catherine en PS/MS et Angélique en GS/CP.

La garderie est opérationnelle à partir de 7h35 le matin, et le soir de 16h30 à 18h30.

Les enfants ont classe le mercredi matin, une petite garderie est maintenue de 12h à 12h30 (pas de cantine le mercredi midi).

Le jour de décharge de M. Maucarré pour la direction de l'école est le vendredi.

Le dispositif de périscolaire organisé chaque après-midi de 15h45 à 16h30 est renouvelé et reste totalement gratuit. **Les activités proposées aux enfants sont :**

- ✓ Sport
- ✓ Informatique
- ✓ Aide aux devoirs et Anglais
- ✓ Danse
- ✓ Bricolage
- ✓ Jeux de société
- ✓ Percussion corporelle
- ✓ Ateliers de dessin et de motricité en maternelle

L'organisation est désormais bien rôdée, sous la responsabilité de M. Maucarré et de Mme Michel.

L'équipe enseignante aborde cette année 2015/2016 avec de nouveaux programmes en maternelle ainsi qu'un renouvellement progressif de son projet d'école.

Cette année les CM1/CM2, comme tous les 2 ans, partiront en classe de neige au mois de janvier à Termignon-La-Vanoise.

L'équipe de l'APE a été profondément modifiée, suite au départ de Mme Loriot.
Le bureau est désormais le suivant :

- Mme Sandrine PARIS, présidente.
- M. Aurélien AGATHON, trésorier.
- Mme Nathalie LEROUVILLOIS, secrétaire.

LA NOUVELLE ÉQUIPE A DÉJÀ ORGANISÉ UN LOTO LE 11 NOVEMBRE DERNIER.

Elle se chargera d'organiser la traditionnelle foire à tout le dimanche 24 Avril prochain et la kermesse le Samedi 25 Juin. De nombreux parents se sont déplacés aux premières réunions, cet élan est très positif et nous espérons qu'il se maintiendra.

L'équipe de l'AEG reste inchangée pour la gestion de la coopérative scolaire avec :

- M. David TROUVE, président
- M. Laurent BOUISSIERE, trésorier
- M. Jérôme ROUVIERE, secrétaire

Dans cette ambiance toujours aussi sereine et détendue, nous souhaitons à tous une très bonne année scolaire 2015/2016

[CERCLE DES JEUNES D'AUTREFOIS]

« LA JOURNÉE DE LA FORME »

organisée cette année par le club de la Marotellerie, s'est déroulée le jeudi 18 juin dernier avec la participation d'une vingtaine de glosiens.

Après une marche d'environ 10 km le matin dans un environnement plutôt humide autour de Marolles et de l'Hôtellerie, nous avons partagé un repas bien mérité avec nos hôtes du jour ainsi que la tombola avec de nombreux lots, dans une ambiance toujours conviviale.

DÉCOUVERTE DE LA BAIE DE SOMME

Le 25 juin un car Fournier complet nous a transporté par une belle journée d'été pour effectuer un tour panoramique de la côte picarde avec la découverte de la Baie de Somme.

Notre charmante guide accompagnatrice nous a tout d'abord fait découvrir le Crotoy une des plus belles baies du monde à travers les personnalités telles Colette, les frères Caudron, le peintre Toulouse Lautrec et la maison de Jules Verne.

De l'autre coté de la baie nous avons découvert la Pointe du Hourdel avec son célèbre phare et où des phoques trouvent refuge après avoir dépassé le célèbre petit train de la baie de Somme.

Après un excellent déjeuner dans un restaurant de Cayeux-sur-mer, nous nous sommes promenés sur une partie du plus long chemin de planches d'Europe en longeant une magnifique plage de galets bleus et bordé par les fameuses cabines de plage. Puis passage par Ault, nous avons poursuivi par une visite guidée de Mers-les-Bains avec ses falaises et son architecture balnéaire « Belle Epoque ».

Enfin nous avons terminé par la visite toujours guidée de la cité médiévale de Saint-Valery-sur-Somme.

Tous les participants ont particulièrement apprécié ce voyage de groupe qui s'est achevé par un pique nique « improvisé » dans la cour du presbytère de Glos.

« LE CHAUDRON MAGIK »

Le 24 septembre 54 personnes se sont retrouvées pour un repas festif au cabaret « Le Chaudron Magik » en assistant à un spectacle sur le thème des comédies musicales…

[CERCLE DES JEUNES D'AUTREFOIS]

AUTOUR D'UNE POTÉE AUVERGNATE…

Le 25 octobre, l'association a offert à ses adhérents et anciens de la commune un repas préparé par nos cuisinières de service autour d'une potée auvergnate qui a régalé près de 70 participants

Le loto qui a suivi, animé dorénavant par Mr Patey a permis de satisfaire un certain nombre de joueurs.

A NOTER LES DATES SUIVANTES

La distribution des colis de Noël aux anciens de la commune se fera le **lundi 14 décembre** après midi au Presbytère de Glos. Les colis non retirés seront ensuite disponibles pendant une semaine à la Mairie.

Pour information, l'Assemblée Générale de notre association se tiendra le **jeudi 14 janvier** après midi à la salle des Sorbiers suivie comme les années précédentes par la Galette des Rois.

Et en avant première, Le repas « annuel » aura lieu le **dimanche 3 avril** à la salle des Sorbiers et la « journée de la forme » est prévue le **jeudi 16 juin**.

Si ces différentes activités vous intéressent, l'association vous invite à la rejoindre pour partager ensemble des moments de convivialité

En attendant, les membres du Bureau et du Conseil d'Administration vous souhaitent à toutes et tous de bonnes Fêtes de fin d'année

Le secrétaire D. Vaillant-Pérus

[APE]

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELÈVES DE L'ÉCOLE DE GLOS

Tout d'abord, les parents d'élèves souhaitent remercier Mme Baudrant pour ces 8 années passées au sein de l'APE et son investissement sans limite.

Lors de la réunion du 18 septembre 2015, une quinzaine de personnes était présente, ce qui est plutôt positif.

L'assemblée a élu un nouveau bureau représenté par :

- Sandrine PARIS, présidente ;
- Aurélien AGATHON, trésorier ;
- Nathalie LEROUVILLOIS, secrétaire.

A l'issu de cette réunion,
nous avons retenu les manifestations suivantes :

- Un loto a été organisé le mercredi 11 Novembre 2015.
- Pour la tombola de Noël, cette année ce sera une « Dinde » à gagner, les grilles circulent actuellement.
- La foire à tout aura lieu le dimanche 24 avril 2016.
- La kermesse, le samedi 25 Juin 2016.
- La traditionnelle vente de gâteaux est renouvelée à laquelle s'ajoute une nouveauté : une vente de boissons.

Nous rappelons que l'objectif de ces manifestations est de permettre de financer diverses sorties pédagogiques dont bénéficient les enfants de l'école Charles Baudelaire.

Nous réfléchissons à d'autres manifestations, nous sommes ouverts à toutes suggestions.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'années.

L'équipe APE

[LA DOYENNE DE GLOS]

SAMEDI 21 NOVEMBRE, NOUS AVONS FÊTÉ LES 100 ANS DE MARGUERITE HALLEY, NOTRE DOYENNE

Née le 19 novembre 1915 à Lisieux, elle a commencé à venir au domaine des sorbiers à Glos, à partir de 1918, avant de s'y installer avec sa famille avant la seconde guerre mondiale.

Dotée d'une mémoire impressionnante elle se souvient de sa première voiture offerte par son père, de ses années chez les Louveteaux, des parties de tennis, de la guerre mais aussi des voyages et balades en voiture dans toute la région.

Son péché mignon : le chocolat noir... et de temps en temps une coupe de champagne !!!

[CENTRE DE LOISIRS DE GLOS]

CETTE ANNÉE 2015 A ENCORE ÉTÉ UNE ANNÉE RICHE EN ÉMOTIONS ET EN DÉCOUVERTES POUR LES ENFANTS ET LES ANIMATEURS DU CENTRE DE LOISIRS DE GLOS.

Nous avons bricolé, nous avons joué, nous nous sommes reposés, nous avons ri, crié nos slogans (BANANA ! AUTONOMIE ! SOLIDA-RITE !), rencontrés des amis et surtout nous avons appris à être autonomes et solidaires aussi bien chaque jour au centre que lors des sorties ou des camps (Clécy, Chicheboville, Presbytère de GLOS, Chevaux de Marolles, Pont l'Evêque).

Je profite de cet article pour remercier tous les parents pour leur accueil chaleureux et leurs compliments ; l'animation est considérée comme « un job » mais nous avons la responsabilité de vos enfants et devons les rassurer pour qu'ils passent des vacances joyeuses et sereines, nous prenons ce rôle à cœur.

Nous essayons de proposer des animations originales et nous souhaitons travailler sur des projets sur plusieurs jours ; aussi, pour plus de cohésion de groupe parmi les enfants et des ateliers de qualités, nous allons demander en 2016 une inscription sur 5 jours ou 4 jours minimum. Nous vous demandons également de respecter les délais d'inscriptions auprès de la mairie (15 jours avant le début du centre) afin de pouvoir organiser au mieux les repas et les animations et d'avoir le taux d'encadrement requis pour les enfants.

De même, pour les horaires d'arrivée et de départ quotidiens, merci de vous y tenir car les journées sont déjà assez étendues afin de s'adapter aux besoins des familles.

Les enfants de GLOS ont commencé à discuter en octobre de la Solidarité dans une ambiance Farfelue (nous avons fait la fête, été au cinéma, au château, aux automates, nous nous sommes déguisés), nous allons continuer en février 2016 avec des intervenants (construction de jeux, langue des signes, yoga du rire…).

Nous espérons la présence des enfants pour ce temps de vacances partagées.

A bientôt pour de nouvelles aventures…
Bonnes Fêtes et Bonne Année 2016 !

Vanessa et son équipe

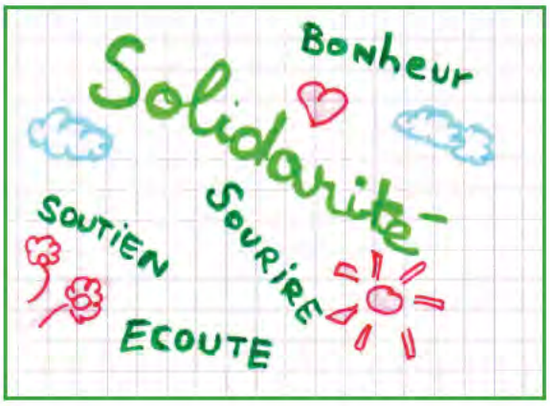

[UNION GLOS]

BONJOUR GLOSIENS, GLOSIENNES,

Une année de plus se termine mais pas forcément des plus joyeuse… c'est pour cela qu'aujourd'hui moi Union-Glos tient à remercier ses membres qui essaient tous ensemble, librement, bénévolement de créer des animations pour notre village.

Je les remercie de leur implication, leur bonne humeur et toute l'énergie qu'ils dépensent pour la vie associative de notre village.

BILAN DE NOTRE ANNÉE 2015 :

L'INTERVILLAGE :

L'Union Glos a été conviée à Courtonne les 2 Eglises pour un intervillage le samedi 27 Juin. Nous avons donc constitué une troupe de vaillants et courageux athlètes. Malheureusement nous n'avons pas gagné mais nous avons eu la coupe de la meilleure ambiance.

LE FEU D'ARTIFICE :

Merci à la mairie pour sa subvention qui permet de réaliser le feu d'artifice qui émerveille tous les Glosiens petits et grands.

LA FÊTE :

Merci au centre de loisir pour leur participation avec des minions plus rock'n roll que jamais.

MERCI AUX NOMBREUX EXPOSANTS QUI ONT RÉPONDU PRÉSENT

[UNION GLOS]

Merci à vous tous d'être venus et à Lisieux Rock n Roll d'avoir animé ces 2 jours. Vous avez été nombreux à répondre présent en espérant que vous avez passé un bon moment avec nous. Sachez que nous prenons beaucoup de plaisir malgré toute l'organisation que cela engendre. Notre récompense est de vous voir nombreux et prêts à vous amuser à chaque fois.

DATE À RETENIR :
8 JANVIER 2016 À 20H30 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mes portes sont ouvertes à tous. Si vous avez envie de vous investir dans la vie associative de votre village ou si vous avez une idée, proposition pour animer Glos alors venez ce soir là !

RAPPEL : Location de la salle de l'Union de Glos:
- Location week-end : 210 €
- Location journée 105 €
- Couvert par personne : 0,80 €

Pour réserver : 02 31 62 63 88

Briqueterie LAGRIVE
02 31 31 41 09
02 31 31 56 38
Briques
Briquettes
Plaquettes
Torchis
Enduit
www.briqueterielagrive.com
RD 613
14100 GLOS (axe Lisieux - Evreux)

[ENTENTE SPORTIVE DES 2 VALLEES]

Cette nouvelle saison 2015-2016 a débuté !!!

Avec comme l'an passé, notre partenaire le Club de l'AS Saint-Désir avec qui nous avons 5 ententes sur les catégories suivantes :

• Féminines Séniors à 8, U17, U15, U13, U6U7

Sans ce partenariat certains jeunes licenciés de notre club n'auraient pas pu jouer !!! Nous avons toujours notre équipe de vétérans et une équipe de U9.

• Nos Vétérans avec 21 buts finissent

4ème du championnat :
6 matchs : 3 gagnés 1 nul 2 perdus
Concernant la coupe du calvados
Tour 1 : Mondeville 6 – 1 Es les 2 Vallées
Tour 2 : Es les 2 Vallées 12 – 0 Laize Clinchamp
Tour 3 : Es les 2 Vallées 3 – 1 Caen AS PTT
Félicitations !!

• Nos Féminines avec 11 buts finissent

5ème du classement :
7 matchs : 3 gagnés 3 perdus 1 forfait
Félicitations !!

• Nos U17 avec 23 buts finissent

2ème du classement : 7 matchs : 5 gagnés 2 perdus
Félicitations !!

• Nos U15 avec 39 buts finissent

4ème du classement : 8 matchs : 5 gagnés 3 perdus
Félicitations !!

• Nos U13 avec 27 buts et seulement 3 buts d'encaissés !!!!

ils finissent 1er du classement : 5 matchs : 4 gagnés 1nul
Félicitations !!

Nos équipes de jeunes progressent de plateau en plateau.

Il y a aussi les différentes coupes, les challenges en cours. Affaire à suivre…

Un grand bravo à toutes nos équipes pour ces très bons résultats.

Un grand merci pour tous les encadrants pour leur bénévolat.

Un grand merci aussi pour tous les parents, les amis, les supporters pour votre présence.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année !!

Sportivement, Le Club de l'Entente Sportive des 2 vallées

• VETERANS •

• U9 •

• SUPPORTERS U9 •

• U13 •

• U6U7 •

[PAROISSE]

«Un Sauveur nous est né»

Je vous souhaite une belle fête de Noël, ainsi qu'une bonne et Sainte année 2016 sous le signe de la joie et de paix !

Pour beaucoup Noël se résumera à un bon réveillon, pour d'autres un grand instant de solitude, pour nous chrétien, elle sera **l'occasion de recentrer notre vie autour de l'essentiel**, autour de cet enfant qui est né dans une étable obscure « entre le bœuf et l'âne gris » comme nous le chanterons lors de cette nuit de la Nativité.

En venant au milieu de nous, Dieu a choisi la voie la plus ordinaire, celle de rentrer dans une famille bien ordinaire, dans un village perdu de Palestine à Nazareth. **La famill**e comme le rappelait le pape François lors du récent synode est **« un trésor pour l'humanité »**. Elle est indice de bonne santé de nos sociétés.

En canonisant la Famille Martin parents de Sainte Thérèse, l'Eglise d'une manière prophétique a voulu remettre à l'honneur le mariage, la famille, comme chemin de sainteté ordinaire et ainsi rappeler qu'elle n'est pas réservée à quelques élites, mais proposée à tous.

Pour célébrer cet événement je vous invite à la célébration qui aura lieu le **Jeudi 24 décembre à 19H30 à l'église de Glos.** Belle fête Noël à tous. Amitié.

Père Emeric Colas des Francs+ (curé)

[CONCERT]

80 personnes ont assisté à un très beau récital de piano donné par **Olivier BOUET**, en l'église de Glos, le samedi 21 novembre, récital comprenant des valses, des nocturnes, des ballades de Chopin et une douzaine d'œuvres de l'interprète. Olivier BOUET, qui habite à Glos, est actuellement accompagnateur au Conservatoire de LISIEUX, professeur de piano à l'école de musique de HONFLEUR et compositeur.

Il a donné de nombreux concerts en récital, en musique de chambre en France mais aussi en Allemagne, en Pologne, en Belgique, en Suisse. En 1993, il joue le concerto de Tchaikowski devant plus de 1500 personnes. A partir des années 2000, il se tourne davantage vers la composition. Il est l'auteur d'une soixantaine de pièces pour piano, d'une sonate pour violoncelle et piano, d'un concerto pour tuba et orchestre.

Il travaille actuellement à un trio à cordes, une sonate pour violon et piano avant d'écrire un concerto pour violoncelle et orchestre. Après avoir enseigné le piano plus de 30 ans dans sa ville natale et à Lille, il est retourné sur la terre de ses ancêtres pour épouser une normande.

EVEIL DE LISIEUX • 25 NOVEMBRE 2015

GLOS. Sériprim et « Je Tu Il communication » arrivent sur la ZAC

Vendredi dernier, la société « Sériprim » basée initialement rue Général Leclerc a déménagé et a inauguré ses nouveaux locaux dans la nouvelle ZAC des Hauts de Glos.

Fondée en 1986 par Philippe Pellerin, la société « Séprim » a toujours su évoluer et suivre les dernières innovations techniques dans ses domaines de prédilection : impression et marquage sur tous supports.

« Sériprim » franchit une autre étape importante en 2009 et élargit son champ de compétences avec la création de son agence de publicité « Je Tu Il Communication » qui propose des conseils en communication et la création graphique de tous types de supports. Deux ans plus tard, Pierre Galopin et Julien Rognon, salariés de l'entreprise depuis plusieurs années, deviennent co-gérants aux cotés de Pierre Pellerin

C'est un bâtiment flambant neuf qu'occupe à présent la société Séprim, ce qui lui a permis d'effectuer un investissement de nouveaux équipements performants. Il permettra à l'équipe de 11 personnes composant cette société d'être encore plus performante et compétitive sur un marché hyper-concurrentiel.

De gauche à droite Pierre Galopin , Bernard Aubril, maire de Lisieux, Julien Rognon et Bernard Broisin Doutaz, maire de Glos.

L'inauguration a eu lieu vendredi dernier.

La présence de Bernard Aubril, maire de Lisieux, et de Bernard Broisin Doutaz, maire de Glos, soulignait l'importance apportée à l'installation de cette nouvelle entreprise dans la ZAC du Haut de Glos

EVEIL DE LISIEUX • 25 NOVEMBRE 2015

GLOS

CENT ANS. Et... le chocolat noir comme pêché mignon!

Marguerite Halley reçoit le conseil municipal.

Entourée de ses amis, samedi en fin de journée Marguerite Halley va recevoir à son domicile la visite du maire Bernard Broisin-Doutaz accompagné d'une partie de son conseil municipal. Née le 19 novembre 1915 à Lisieux, Marguerite Halley vient de fêter ses 100 ans. Installée dans son fauteuil, la demoiselle se laisse aller aux compliments et anectodes de sa vie. Vivant dans cette maison depuis 1918, elle est restée aux côtés de ses parents exploitants agricole. Thérese à son service depuis 45 ans. « Le père de Mlle Halley a accueilli de nombreuses personnes pendant la guerre afin de les mettent à l'abri des bombes qui se déversaient sur Lisieux. Ici, tout le monde était le bienvenu. Marguerite Halley est une personne accueillante, aimable, plein d'humour et qui a un pêché mignon le chocolat noir. » Lors de cette rencontre amicale, l'élu a permis à Marguerite de se souvenir car sa mémoire infaillible étonne l'assemblée. Sa première voiture offerte par son père, ses années chez les Louveteaux, la guerre bien sûr et les choses plus légères comme les voyages et les balades en voiture sur les petites routes de la région. De jolis moments émouvantse.

OUEST FRANCE • 22 SEPTEMBRE 2015

Lisieux vers une agglo à 75 000 habitants

Le sud pays d'Auge se serre les coudes. La seconde ville du Calvados veut créer une communauté d'agglomération.

Les présidents des cinq communautés de communes de Lisieux (Bernard Aubril), Livarot (Sébastien Leclerc), Orbec (Etienne Cool), Mézidon-Canon (Jean-Claude Riguidel) et Saint-Pierre-sur-Dives (Michel Daigremont), et leurs vice-présidents.

L'initiative

« L'union fait la force. » Ce n'est pas un slogan de campagne, mais le titre du communiqué qui confirme la volonté des élus du sud pays d'Auge de créer une communauté d'agglomération à l'horizon 2017. Cinq communautés de communes veulent fusionner, comme le prévoit la loi NOTRe (1) : Lisieux, Livarot, Orbec, Mézidon-Canon et Saint-Pierre-sur-Dives.

Si le projet est validé, l'agglo de Lisieux comptera alors 75 000 habitants répartis sur 106 communes. Une **« ambition forte »**, précise le document, née surtout d'une urgence : exister entre Caen et Rouen. Ne pas être les oubliés de la nouvelle carte territoriale.

« On est à un tournant de notre histoire », explique Bernard Aubril, maire de Lisieux, deuxième ville du département, et président de Lintercom.

« Les fonds européens sont fléchés pour des projets structurants qui ne peuvent être portés que par l'intercommunalité », commente Sébastien Leclerc, maire et président de la communauté de communes du pays de Livarot.

Un travail en commun qui doit beaucoup au Schéma de cohérence territorial (Scot) du sud pays d'Auge, une instance créée au début des années 2000. Et sur laquelle le périmètre de la future agglomération de Lisieux veut se calquer.

« Sur le développement économique, on travaillait déjà ensemble entre élus, mais c'était informel », ajoute François Gilas, vice-président de la communauté de communes du pays de Livarot.

La déclaration d'intention comme hors-d'œuvre. Les compétences exactes, le nombre de délégués, de même que le nom de la future agglo du sud pays d'Auge, sont gardés pour la suite du menu.

Yann-Olivier BRICOMBERT.

(1) La loi NOTRe, nouvelle organisation territoriale de la République, se propose de clarifier le rôle de chaque échelon territorial.

Lisieux

L'ÉVEIL DE LISIEUX
MERCREDI 21 OCTOBRE 2015
www.leveildelisieux.fr

COMMERCE. La SCA Normande s'agrandit de 25 ha sur les Hauts de Glos

Il y a 5 ans, ils pensaient agrandir pour 15 ans puis est arrivé le drive. Il y a deux ans ils réfléchissaient déjà à plus vaste. « Ils », ce sont les dirigeants de la Sca Normande qui viennent d'acquérir 25 ha sur la ZAC des Hauts de Glos.

En février 2014 nous écrivions dans L'éveil de Lisieux : Le directeur de la Sca Normande, Jean-Pascal Vue, déclare : « L'avenir sera envisagé sérieusement avec les possibilités d'agrandissement. Route de la Vallée cela semble peu probable. Je suis allé voir là-haut sur la zone des Hauts de Glos. »

Bernard Broisin-Doutaz, vice présdient de Lintercom, développement économique; Pascal Pottier, responsable commission logistique Sca Normande; Jean-Paul Soulbieu, vice-président de Lintercom, développement économique; Denis Picard, président de la Sca Normande; Bernard Aubril, président de Lintercom Lisieux, Pays d'Auge Normandie; Alain Kendirgi, directeur général de la Shema.

Déjà en 2014

Et encore : « **La décision sera prise aux alentours de l'été. Ensuite si la solution de la construction est arrêtée, il faut compter deux ans de travaux. Les terrains seraient ceux situés non loin du carrefour de Firfol.** »

Et nous donnions les chiffres clés de l'entreprise : naissance en juin 1980, 6 000 m2, 30 employés dont 15 toujours présents en 2014. Aujourd'hui (février 2014) 70 000 m2 et 273 employés (un peu moins de 60 chauffeurs d'une société extérieure qui roulent pour la SCA). La SCA Normande à Lisieux fournit 75 % des marchandises présentes dans les centres Leclerc qu'elle dessert, soit en métropole 35 magasins et 26 drives et 14 magasins à la Réunion. Le chiffre d'affaire de la SCA Nde était de 1,403 milliards en 2013 soit +6 % par rapport à 2012.

300 employés

Aujourd'hui (octobre 2015) la SCA emploie 303 personnes (56 chauffeurs d'une société extérieure qui roulent pour la SCA) et dessert 35 magasins et 40 drives et toujours la Réunion et elle va effectivement s'installer sur les hauts de Glos.

Déjà il y a cinq ans, la SCA s'était agrandi mais « en bas » route de la Vallée et c'était pour 15 ans ! Le président de la SCA Normande, regroupement des trente-cinq patrons de centre E. Leclerc, Denis Picard explique qu'à l'époque il ne croyait pas tellement à ce qui allait bouleverser le fonctionnement des grandes surfaces : le raz-de-marée des drives. « **Mais c'est arrivé et avec la création de quarante drives en Normandie, les ventes ont été boostées et nos entrepôts ont été rapidement plein. Nous avons été obligés de louer des entrepôts sur Caen. Et maintenant il faut continuer avec le e-commerce.** »

Le drive a boosté les ventes

À partir de ce constat des questions se sont posées. « **Cela fait déjà deux ans que nous menons cette réflexion. Nous avions deux options, rester à Lisieux ou partir à Caen. Quitter Lisieux et déplacer tout le personnel mais ça, il n'en était pas question, ils ont leur vie, leur maison ici. D'autre part nous avons toujours eu de bons rapports avec les élus. En 1980, le choix de Lisieux s'était fait car la ville est au barycentre de la Normandie. Aujourd'hui avec 40 drives et 35 magasins, Lisieux est toujours au barycentre. De plus nous utilisons les nationales qui desservent Lisieux ce qui donne un coût moins élevé au kilomètre que d'être obligé de prendre l'autoroute.** »

Route de la Vallée, agrandir encore n'était guère envisageable aussi les Hauts de Glos sont devenus l'option : Nous avons acté récemment avec les collectivités et la Shéma et la coopérative des trente-cinq chefs d'entreprises qu'est la Sca a dit « **oui** ». Ils ont tous voté d'une seule voix. »

25ha pour voir venir…

Le directeur général de la Shéma (Société hérouvillaise d'économie mixte pour l'aménagement), Alain Kendirgi, en charge des Hauts de Glos complète le propos : Dès 2010, nous avions anticipé cette zone multi-usages avec des grandes parcelles pour la logistique, 20 à 30 ha. Pour la SCA, c'est 25 ha. » « **L'ensemble des entrepôts et terrains route de la Vallée représentent déjà 16 ha avec ce nouveau terrain, précise Jean-Pascal Vue, directeur de la Sca Normande, cela nous permettra de nous développer sur 20 ans.** »

C'est à ce moment qu'intervient le responsable de la commission logistique de la Sca, Pascal Pottier : « **25 ha mais nous n'allons pas construire tout, tout de suite. Cela va se faire selon les besoins. Il y a dans les entrepôts 42 % de produits frais, 42 % de produits de grande consommation et le reste de non alimentaire. Ce qui transite par les tours de stockage restera là mais on ne sait pas encore avec précision ce qui se fera là-haut. Un cabinet conseil réfléchit en ce moment en tenant compte de ce qui se réalise ailleurs en Europe pour définir l'entrepôt qui se construira et savoir ce qui montera sur la ZAC. (…) Il faut préciser que si des bâtiments se libèrent en bas, ce sera toujours pour y mettre une autre activité de la Sca. Et le bâtiment qui se construira ne sera pas du type « clé en main », nous voulons garder la possibilité de cogiter - et nous avons au sein de la Sca des gens compétents pour cela - et nous créer un entrepôt sur mesure.** »

« **Et on ne peut pas s'agrandir sans personnel nouveau,** ajoute Denis Picard, donc il y aura création d'emplois. En 1986 au début de l'automatisation, certains craignaient pour l'emploi. Et il y a eu des créations et nous sommes à 303 personnes aujourd'hui. Et il y a aussi les emplois induits. Nous sous-traitons le transport. C'est une entreprise locale qui a cinquante-cinq chauffeurs qui sont dédiés à la Sca. Ce sont 100 camions qui entrent et qui repartent chaque jour. »

Détour par les entrepôts de la Sca.

Trop grand ou trop petit

Bernard Aubril, président de Lintercom, a rappelé les directives de développement territorial de 2000 préconisant « des zones de 1 000 ha. Après l'étude du cabinet Ernst et Young concluant que c'était trop grand, le chiffre est tombé à 500 ha puis 300 pour finir à 100 ha et la zone est devenue zone mixte. Mais peut-être que dans l'avenir on nous reprochera d'avoir vu trop petit! Aujourd'hui, le pôle commercial n'est pas finalisé mais il y a déjà le pôle automobile et aujourd'hui ces 25 ha. Il n'y a pas de desserte directe par autoroute là-haut mais apparemment ce n'est pas un handicap, au contraire d'après ce que la Sca vient de dire. »

Pascal Pottier réagit en s'engouffrant dans cette brèche : « Nous aurions une deux fois deux voies, on s'en accommoderait très bien… »

Denis Picard répond enfin sur l'influence que peut avoir l'arrivée de la plateforme Leclerc sur la ZAC : « **Cette installation peut avoir un effet d'appel d'air pour des entreprises en rapport avec les activités de la Sca et qui comprendraient leur intérêt de s'en rapprocher.** »

Yves Ménard

Le terrain de 25 ha de la SCA est à droite près du carrefour de firfol. A Gauche le centre E. Leclerc.

Le terrain de 25 ha de la SCA est à droite près du carrefour de Firfol et à gauche le centre E Leclerc, sur la carte de droite on distingue mieux le chemin de Villers et le rond-point ; Document L'éveil de Lisieux sur fond de carte GéoCalvados.

EVEIL DE LISIEUX • 20 OCTOBRE 2015

ECONOMIE.

Centre commercial « Ellipse » : le recours de la dernière chance

Retoqué deux fois par la CNAC, le projet de centre commercial sur la zone des Hauts de Glos n'est pas enterré. Le promoteur, CFA Grand Ouest, a déposé un recours.

Nouvel épisode dans le feuilleton de l'Ellipse. Après avoir essuyé deux refus de la CNAC (Commission nationale d'aménagement commerciale), en 2013 et en 2015, le promoteur du projet de centre commercial sur la zone des Hauts de Glos ne désarme pas. Le groupe CFA Grand Ouest a décidé de porter l'affaire devant la cour administrative d'appel de Nantes. La juridiction doit examiner le dossier dans un délai d'un an.

Le centre commercial «Ellipse» prévoit la création de 9 magasins sur la zone des Hauts de Glos.

Une procédure interminable

Le projet, soutenu par Lintercom, prévoit la création de 9 cellules commerciales sur une surface totale de 12 900 m² avec des magasins spécialisés dans le domaine de l'équipement de la maison et de la personne. 140 emplois sont annoncés. Il a fait l'objet de nombreux recours, déposés par deux enseignes de bricolage, Bricorama et Bricomarché, et par l'association des commerçants du centre-ville, CAP Lisieux.

CDAC (Commission départementale d'aménagement commercial) et CNAC à deux reprises, conseil d'Etat, cour administrative d'appel de Nantes… Le dossier « Ellipse » aura voyagé d'instance en instance depuis 2013. Cette nouvelle procédure se présente comme celle de la dernière chance pour le promoteur. Président de Lintercom, Bernard Aubril ne cache pas son impatience : « Les recours s'enchaînent, la procédure est interminable. C'est le mal français. Dans un autre pays, le même dossier serait bouclé depuis très longtemps ». Si la cour administrative de Nantes valide la décision de la CNAC, que se passe-t-il ? « Un commerce de moins de 1000m2 pourra s'installer sans la moindre autorisation, répond Bernard Aubril. Ce serait dommage car nous voulions garder la main sur ce projet et proposer un ensemble de qualité, notamment sur le plan architectural ».

Julien LAGARDE

PAYS D'AUGE • 9 OCTOBRE 2015

5,4 millions d'euros pour l'ex-Sanchez

Le projet d'installer une pépinière d'entreprises et d'un télécentre près de Wonder prend forme. Il est attendu 60 % de subventions.

« L'idée de cette pépinière d'entreprises remonte à deux ans, indique Bernard Broisin-Doutaz, vice-président du développement économique à Lintercom. **L'étude financée par la Région a confirmé ce qui nous apparaissait comme une nécessité : créer un outil au service des créateurs d'entreprise (pépinière) d'une part, et favoriser le télétravail (télécentre) d'autre part. »**

La friche Sanchez.

Les commissions Développement économique et aménagement de l'espace de Lintercom proposent dans la foulée d'implanter cet équipement sur la friche Sanchez, **« à proximité immédiate de la gare et contiguë à la future cité judiciaire »,** sur une parcelle de 7 900 m², dont un bâtiment de 2 141 m².

« Même si la pépinière ne va couvrir que 1 168 m², les travaux consistent à réhabiliter totalement le bâtiment, nous verrons ensuite de ce que nous ferons des 700 à 800 m² qui resteront », souligne le vice-président de Lintercom. Cela comprend la réfection de la dalle, le remplacement intégral de la toiture en sheds, la création d'ouverture, le traitement complet de la façade et de l'isolation, des fluides, du parvis extérieur pour 2,49 millions d'euros. Et 2,92 M€ pour **« l'aménagement d'une vingtaine de bureaux, dont cinq seraient spécialisés pour des activités numériques »,** une grande salle de réunion et d'autres plus petites, et une salle de visioconférence en lien avec un télécentre pour une dizaine de postes en télétravail.

60 % de subventions

La Région a déjà prévu une enveloppe de 630 000 € de fonds Feder et 1,9 M€ pour le recyclage foncier des friches. Lundi, en conseil communautaire, Bernard Broisin-Doutaz a estimé que les subventions devraient financer le projet à hauteur de 60 % du coût total.

« Cette pépinière est un moyen d'attirer de jeunes entreprises sur notre territoire, a salué le socialiste Laurent Sodini. **C'est par ailleurs un dossier qui permet de traiter durablement cette friche. C'est cher, mais c'est de qualité. C'est ce genre de restructuration que j'ambitionnais pour Wonder… »**

Anne BLANCHARD-LAIZÉ.

OUEST FRANCE • 30 SEPTEMBRE 2015

ECONOMIE.

La Sca Normande s'étend sur 25 hectares aux Hauts de Glos

Pour faire face au développement continu du volume de produits, la centrale d'achats de Leclerc, a fait l'acquisition d'un terrain de 25 ha, sur la zone des Hauts de Glos. Le but ? Désengorger ses entrepôts saturés.

En 2010, au moment des travaux d'agrandissement de la SCA Normande (200 000 m²), nul ne pensait que les entrepôts allaient vite être saturés. Comment expliquer cette explosion des volumes ? A cause de la création des drives, soit 40 sur territoire. « Ce système a boosté nos ventes, et nos entrepôts ont très vite été pleins », explique Denis Picard, président de la SCA Normande. Pour stocker une partie de sa marchandise, la direction a loué pendant six mois, un local à Caen.

De gauche à droite : Jean-Paul Soulbieu, Pascal Pottier, Denis Picard, Alain Kendirgi, Bernard Aubril, Bernard Broisin-Doutaz, et Jean-Pascal Vue.

Rester à Lisieux ou partir ?

Pourtant, ce système « peu pratique » a lassé place à une interrogation : s'agrandir sur place ou acheter un terrain ? La solution d'une extension en dehors de Lisieux a d'abord été envisagée. « Mais, il n'était pas pensable de déplacer le personnel ».

Une fois cette hypothèse rejetée, il fallait choisir un lieu pour bâtir les entrepôts. « Nous ne pouvons pas nous agrandir sur la zone de la Vallée car il n'y a plus de places, nous avons donc proposé aux directeurs des 35 magasins Leclerc en Normandie, l'acquisition d'un terrain sur la zone des Hauts de Glos. Tous ont validé ». Aussitôt dit, aussitôt fait : la SCA Normande est aujourd'hui propriétaire d'un terrain de 25 ha, « qui se situe au bout de la zone commerciale, à partir du giratoire de Firfol », résume Bernard Broisin-Doutaz, maire de Glos, et vice-président de Lintercom. Reste à savoir quels produits vont être entreposés dans cette nouvelle surface.

Une centaine de camions arrivent chaque jour à la SCA Normande, et une centaine en repartent, avec de nombreux stocks.

Car la centrale d'achats de la rue Paul Cornu stocke 40 % de produits frais, 40 % d'alimentaires et d'épicerie, et 15 % de non-alimentaires. « L'idée est de déplacer une famille de produits », souligne Jean-Pascal Vue, directeur de l'établissement « lorsqu'une activité va saturer dans les bâtiments de la zone de la Vallée, il faudra réfléchir à les déplacer, ou non, sur la zone des Hauts de Glos ». Une chose est sûre : « Nous n'allons pas tout construire tout de suite, mais réaliser quelque chose de modulable en fonction des besoins de demain », assure Pascal Pottier, responsable de la commission logistique.

Des emplois à la clé

« On ne peut pas faire plus de volumes, sans personnel ». Ainsi, des emplois seront créés pour œuvrer sous les couleurs de la SCA Normande.

A titre d'exemple, entre 2010 et 2015, 52 personnes ont été embauchées. En 2015, le nombre de salariés s'élève à 303. « Nous avons eu des remarques avec l'automatisation en 2009, et pourtant nous avons embauché des personnes », constate le directeur.

Les travaux devraient démarrer en septembre 2016. Les plans définitifs de ce projet d'extension sont en cours de réflexion, et devraient être dévoilés au printemps 2016. Cette implantation de la SCA Normande sur les Hauts de Glos pourrait être le coup d'accélérateur pour le développement commercial de cette zone. C'est en tout cas ce qu'espèrent les élus de Lintercom, comme le remarque Jean-Paul Soulbieu, « peut-être que cette extension va réveiller certaines entreprises, et les inciter à s'installer ».

Eloise AUBÉ

PAYS D'AUGE • 16 OCTOBRE 2015

GLOS

À la découverte de la commune

Tout l'été, les communes de Lintercom se dévoilent par le biais de leur principal élu. Aujourd'hui, le maire Bernard Broisin-Doutaz raconte Glos.

Pouvez-vous présenter votre commune ?

Glos est situé à l'est de Lisieux. Elle s'étend sur 1 200 ha, de la RD 173, à la route du Sap, et compte 912 habitants. Son nom vient du latin glocire, signifiant glousser. De l'époque gallo-romaine, subsistent des traces d'un aqueduc sur les hauteurs de Colandon, mais aussi de vignobles qui étaient situés sur les coteaux de Chambrais. Glos était connu pour ses carrières de sable, ayant permis la construction de la Basilique de Lisieux et du tunnel de la Motte, ainsi que ses nombreux moulins sur les bords de l'Orbiquet du temps de l'industrie textile. Le sable

Quel est selon vous l'attrait principal de Glos ?

Une des particularités de la commune est la richesse de son patrimoine. Nous comptons douze magnifiques manoirs. Le plus ancien, date du XVIe siècle. Un circuit de 8 km, baptisé « les secrets de Glos » permet de les découvrir. Ce très beau chemin de randonnée est balisé de panneaux explicatifs en français et en anglais. Il est accessible à tout le monde. On y découvre ainsi le manoir de Bray, le manoir de la Quesse qui a été la propriété de l'ancien président du Conseil Lagniel, ou le manoir de Villers propriété de Maya Picasso, fille du célèbre peintre.

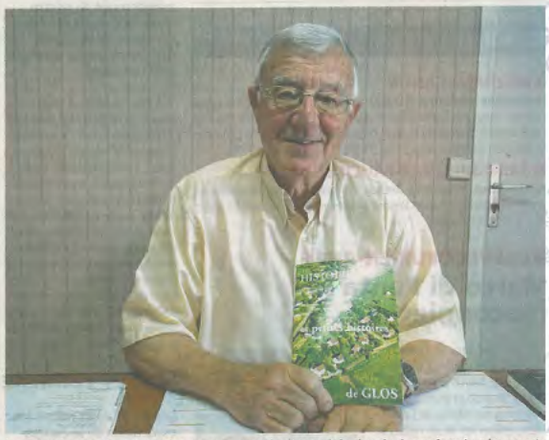

Le maire Bernard Broisin Doutaz recommande de découvrir le chemin de randonnée « les secrets de Glos ».

Pouvez-vous conseiller d'autres sites ?

Nous avons le chemin GR26 qui traverse la commune. Il y a aussi un très joli sentier creux, allant du stade jusqu'à la route du Sap. Sur la RD173, la briqueterie Lagrive crée au XIXe siècle, et toujours en activité ouvre ses portes sur rendez-vous. L'entreprise fabrique encore des briques à l'ancienne, cuites dans un four Hoffman datant du XIXe siècle. C'est une visite très intéressante. Les touristes peuvent retrouver l'histoire et les sites touristiques de la commune dans « histoire et petites histoires de Glos » disponible à l'Office de Tourisme de Lisieux et la mairie.

PAYS D'AUGE • 21 JUILLET 2015

ECONOMIE.

Centre commercial « Ellipse » : le recours de la dernière chance

Retoqué deux fois par la CNAC, le projet de centre commercial sur la zone des Hauts de Glos n'est pas enterré. Le promoteur, CFA Grand Ouest, a déposé un recours.

Nouvel épisode dans le feuilleton de l'Ellipse. Après avoir essuyé deux refus de la CNAC (Commission nationale d'aménagement commerciale), en 2013 et en 2015, le promoteur du projet de centre commercial sur la zone des Hauts de Glos ne désarme pas. Le groupe CFA Grand Ouest a décidé de porter l'affaire devant la cour administrative d'appel de Nantes. La juridiction doit examiner le dossier dans un délai d'un an.

Le centre commercial «Ellipse» prévoit la création de 9 magasins sur la zone des Hauts de Glos.

Une procédure interminable

Le projet, soutenu par Lintercom, prévoit la création de 9 cellules commerciales sur une surface totale de 12 900 m² avec des magasins spécialisés dans le domaine de l'équipement de la maison et de la personne. 140 emplois sont annoncés. Il a fait l'objet de nombreux recours, déposés par deux enseignes de bricolage, Bricorama et Bricomarché, et par l'association des commerçants du centre-ville, CAP Lisieux.

CDAC (Commission départementale d'aménagement commercial) et CNAC à deux reprises, conseil d'Etat, cour administrative d'appel de Nantes... Le dossier « Ellipse » aura voyagé d'instance en instance depuis 2013. Cette nouvelle procédure se présente comme celle de la dernière chance pour le promoteur. Président de Lintercom, Bernard Aubril ne cache pas son impatience : « Les recours s'enchaînent, la procédure est interminable. C'est le mal français. Dans un autre pays, le même dossier serait bouclé depuis très longtemps ». Si la cour administrative de Nantes valide la décision de la CNAC, que se passe-t-il ? « Un commerce de moins de 1000m2 pourra s'installer sans la moindre autorisation, répond Bernard Aubril. Ce serait dommage car nous voulions garder la main sur ce projet et proposer un ensemble de qualité, notamment sur le plan architectural ».

Julien LAGARDE

PAYS D'AUGE • 9 OCTOBRE 2015

PAYS D'AUGE • 21 OCTOBRE 2015

POLITIQUE. 5,5 millions d'euros pour aménager la pépinière d'entreprises

Lintercom espère obtenir un maximum de subventions pour mener à bien son projet de pépinière d'entreprises et de télécentre dans la friche Sanchez, près de la gare. Montant de la facture : 5,5 millions d'euros.

La friche Sanchez se situe en face de la gare. Le bâtiment est mitoyen de l'ancienne usine Wonder.

Lundi soir, les délégués de la communauté de communes ont évoqué la création d'une pépinière d'entreprises et d'un télécentre dans l'ancienne usine Sanchez. Engagé depuis 2013, le projet prévoit l'implantation d'une vingtaine de bureaux, dont cinq pour des activités numériques, une salle de réunion événementiel, des salles de réunion plus petites et un télécentre avec une dizaine de postes de travail disponibles. Le tout, dans un bâtiment de 1200m² bien situé, juste en face de la gare. **« Une étude, financée par le conseil régional, a confirmé l'intérêt de cet outil au service des créateurs d'entreprises pour l'attractivité du territoire »** a souligné Bernard Broisin-Doutaz, vice-président de Lintercom en charge du développement économique.

« Un dossier cher mais de qualité »

Mais ce projet ambitieux a un coût. A l'abandon depuis de nombreuses années, la friche Sanchez sera entièrement réhabilitée. La liste des travaux à réaliser a de quoi donner le tournis : réfection de la dalle, réalisation du clos couvert (remplacement intégral de la toiture), création d'ouvertures, traitement complet de la façade et isolation, fluides, aménagement du parvis extérieur (parking, voirie, paysager) et installation des bureaux. Le budget s'élève à 5,5 millions d'euros. **« La dépollution des extérieurs du site Sanchez-Wonder est sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de Lisieux. Cette opération constitue un préalable à l'implantation de la cité judiciaire dans le bâtiment Wonder »** a précisé Bernard Broisin-Doutaz. **« C'est un dossier cher, mais de qualité,** a souligné Laurent Sodini, délégué de Lisieux. **Il va redynamiser le tissu économique lexovien et traiter une friche industrielle sur la durée. Le projet que la mairie de Lisieux aurait dû réaliser à Wonder, Lintercom va le faire à côté, à Sanchez ».**

La communauté de communes espère limiter sa participation financière. Elle a décidé de solliciter un maximum de subventions auprès de ses partenaires : le conseil régional via son Contrat d'action territoriale signé avec Pays d'Auge Expansion, le conseil départemental à travers ses aides sur l'immobilier d'entreprises et l'Etat dans le cadre du Fonds national d'aménagement et de développement du territoire. L'Etablissement public foncier de Normandie (EPFN) pourrait prendre en charge jusqu'à 80 % du volet « recyclage foncier » dont le montant est estimé à 2,5 millions d'euros. Le conseil régional a également fléché, sur ce projet, une enveloppe de 630 000 euros sur les 3,4 millions d'euros de fonds européens obtenus cet été pour Lintercom.

Julien LAGARDE

OUEST FRANCE • 16 OCTOBRE 2015

Leclerc : une arrivée qui compte aux Hauts-de-Glos

D'ici un an, les travaux de construction de la nouvelle plateforme logistique des Centres Leclerc de Normandie démarreront sur la route d'Évreux, au carrefour de Firfol. (Lire aussi page 6)

Les dirigeants de la Sca Normande et les élus de Lintercom ont présenté hier les nouveaux projets lexoviens de l'entreprise

Un entrepôt « modulable »

Deuxième employeur privé de Lisieux, la Sca Normande a confirmé, hier, qu'elle resterait dans la capitale du pays d'Auge, dans les années à venir. Pas question de déménager à Caen ou ailleurs.

Au contraire, la plateforme logistique des 35 magasins Leclerc et des 40 drives normands, implantée dans le quartier de la Vallée, rue Paul-Cornu, depuis 1981, a donné le feu vert pour construire un nouvel entrepôt **« modulable et évolutif »**, sur la zone des Hauts-de-Glos. Elle achète 25 ha de terrains à la Société hérouvillaise d'économie mixte (Shema).

Plus de machines, « plus d'emploi »

Les élus de Lisieux et de la future agglomération n'ont pas caché leur satisfaction. Car même si les dirigeants de la Sca Normande restent prudents sur le nombre d'emplois générés, **« il est évident qu'on ne pourra pas faire plus de volume sans plus de personnel »**, résume, d'une litote, Denis Picard, le patron de l'entreprise.

Jean-Pascal Vue, directeur du site, rappelle que l'automatisation des plateformes s'est accompagnée, dès 1986, par des nouveaux emplois. **« Il y a moins de préparateurs, mais plus de personnel de maintenance, et toujours autant de transporteurs. »** À Lisieux, les transports Roseller dédient 56 chauffeurs à la plateforme Leclerc, ce qui représente 200 camions quotidiens.

La locomotive tant attendue ?

Sur les 60 ha commercialisables, 3 ha ont trouvé preneur pour l'instant, avant l'arrivée de la Sca Normande. Aujourd'hui, la zone des Hauts-de-Glos c'est un « pôle automobile » composé des garages Peugeot Citroën (45 000 m²), Mercedes (14 169 m²), Toyota (9 120 m²), et Kia (3 781 m²). **« Deux autres permis ont été déposés »**, annonce Bernard Broisin-Doutaz, vice-président de Lintercom.

Usine Saint-Gobain : négo et dépollution

Fermée depuis 2010, l'usine Saint-Gobain, rue de la Vallée, patiente toujours sur son sort. Divers projets de regroupement d'activités de holding, d'entreprise d'insertion, ou même d'hôtel d'entreprises pour des artisans et PME, ont été envisagés sur le site mais finalement, aucun n'a abouti.

La Sca Normande s'est montrée intéressée pour acheter les 4 200 m² de bureaux et 2 ha de terrain. Mais c'est la dépollution de l'ancien site désaffecté qui pose problème. **« Étant juste à côté, bien sûr qu'on s'y intéresse,** confirme Denis Picard, président de la Sca Normande. **Mais nous n'allons pas l'acheter au prix qui est demandé. En général, les travaux de dépollution sont à la charge du vendeur. »**

Trois autres entreprises sont déjà installées : Abi Group (1 850 m²), Seriprim (2 200 m²) et un centre de contrôle technique.

« Le plus dur sur une zone, c'est de trouver le premier client », analyse Denis Picard. **« Mais quand ceux qui hésitent vont commencer à voir que ça bouge, ils vont réagir »**, ajoute, confient, Jean-Paul Soulbieu, vice-président de Lintercom. **« On ne peut que s'en satisfaire. Il faut continuer de travailler pour préparer l'avenir »**, conclut Bernard Aubril, maire de Lisieux et président de Lintercom.

Yann-Olivier BRICOMBERT

La vie des entreprises de l'Ouest sur ouestfrance-entreprises.fr

ERDF, au plus près de ses clients avec l'application

« ERDF à mes côtés »

Depuis cet été, ERDF qui vous amène le courant, vous propose le téléchargement de l'application gratuite « ERDF à mes côtés » disponible depuis l'App Store, Google Play et Windows Phone. Cet outil numérique, conçu pour vous simplifier la vie, vous aidera en quelques secondes à trouver des réponses à vos questions. Lorsque vous ouvrez l'application, il vous suffit de vous géolocaliser ou

Quels services m'offre « ERDF à mes côtés ? »

J'ai un problème d'alimentation en électricité à mon domicile :

- Je peux **connaître** les coupures d'électricité en cours et l'heure probable de rétablissement.
- Grâce à un accompagnement en ligne, je bénéficie d'un **diagnostic** de mon installation électrique en cas de coupure. Je peux être mis en relation avec **le service dépannage** d'ERDF si les problèmes persistent.
(numéro de dépannage : 09 72 67 50 14)

J'ai besoin d'informations, de conseils :

- Je trouve de nombreuses informations utiles : des recommandations sur certaines situations à risque, des conseils de prévention lors de travaux à proximité des lignes électriques, perçage, élagage, ou lors de l'utilisation des groupes électrogènes.
- Je peux contacter facilement les services clients, dépannage ou raccordement d'ERDF. Je n'ai qu'à me **géolocaliser** ou indiquer mon **code postal** pour être mis en relation avec un conseiller qui pourra apporter des **réponses** à mes questions.
- Je dispose d'une Foire aux Questions (FAQ) concernant les sujets les plus fréquents :
  - *Quelles sont les prestations assurées par ERDF à ses clients ?*
  - *Quelles vérifications je dois effectuer en cas d'absence d'électricité ?*
  - *Comment obtenir de l'électricité dans mon nouveau logement ?*

Pour obtenir l'application :
1- Connectez-vous sur App Store, Google Play ou Windows Phone.
2- Recherchez "ERDF à mes côtés".
3- Téléchargez l'application.

Que faire :

Quand je suis sans électricité

Dans le cas où mon logement se retrouve sans électricité, je vais mener quelques vérifications avant d'appeler mon Centre d'Assistance Dépannage ERDF.

1. **Si j'ai emménagé récemment, je vérifie que je dispose d'un contrat d'énergie électrique enregistré auprès d'un fournisseur.**
2. **Je vérifie si mon disjoncteur principal est enclenché.**

Si mon disjoncteur principal est déclenché :

- J'appuie dessus : s'il tient enclenché j'ai de l'électricité.
- S'il ne reste pas enclenché, je contacte mon Centre d'Assistance Dépannage ERDF.

3. **Je vérifie dans la rue auprès de mes voisins s'ils sont également privés d'électricité.**

Panne sur le réseau :

- Je contacte mon Centre d'Assistance Dépannage ERDF.

Le centre d'Assistance Dépannage pour ma commune :

Calvados : 09 726 750 14

(Appel gratuit depuis un poste fixe)

⚠ Je constate une situation dangereuse (fil à terre, un poteau penché…) : j'appelle également mon Centre d'Assistance Dépannage ERDF.

INFORMATIONS *pratiques*

annuaire

Urgences médicales 15
Pompiers 18
Gendarmerie 17
Gendarmerie Renseignements 02 31 31 89 03
Sous-Préfecture 02 31 31 66 00
LINTERCOM 3, rue d'Alençon, LISIEUX 02 31 61 66 00
SITE (Station d'épuration) : 189 Bd Herbet Fournet, LISIEUX 02 31 31 22 33
Centre Hospitalier : 4, rue Roger Aini, LISIEUX 02 31 61 31 31
Polyclinique : 175, rue Roger Aini, LISIEUX 02 31 48 42 42
GRDF(sécurité dépannage) : 0 800 47 33 33
EDF (Dépannage électricité) : 08 10 33 30 14
CAF (Hauteville) : rue de Taunton, LISIEUX 02 31 31 67 12
MSA : 6, rue Carmel, LISIEUX 02 31 31 66 59
CRAM de Normandie : Service Social 08 20 90 41 77
CRAM de Normandie Cours Matignon - LISIEUX Service retraite 02 31 61 96 42
POLE EMPLOI : 9 rue Calmette et Guérin, LISIEUX 02 31 31 17 00
DDTM (Urbanisme) : 10, Bd Gén Vanier, CAEN 02 31 43 15 00

déchetterie

ZA de l'Espérance - rue Edouard Branly - LISIEUX - Tél : 02 31 31 30 50

HORAIRES :
Lundi/Mercredi/Samedi : 9h-18h sans interruption
Mardi/Jeudi/Vendredi : 14h-18h

Déchetteries de Cambremer, Moyaux et St Cyr du Ronceray :

HORAIRES :
Lundi : 9h-12h - Mercredi : 14h-18h - Samedi : 9h-12h / 14h-18h

Il peut y être déposé : Cartons, Branchages, Gazon, Encombrants, Gravats, Piles, Batteries, Papiers

les associations de Glos

L'Association des Parents d'élèves - Présidente : Mme Sandrine Paris - 02 31 61 08 74
L'Union - Président : M. Matthieu Lelandais - 02 31 62 72 75
L'Entente sportive des 2 vallées - Président : M. Julien DIAS - 06 78 41 98 77
L'Association de l'école - Président : M. David Trouvé - 02 31 62 52 23
Les Anciens Combattants - Président : M. Pierre Anfry - 02 31 62 30 14
Les Jeunes d'Autrefois - Présidente : Mme Dida HELLOCO - 06 31 65 53 54

Pour la location de la salle de l'union, contacter l'association l'Union au 02 31 62 63 88
Pour la location de la salle polyvalente «les Sorbiers», contacter la mairie au 02 31 62 70 43

Directeur de publication : B. BROISIN-DOUTAZ
Secrétaire de rédaction : S. CREVEL SWIDER
Comité de rédaction : Françoise LE CHEVALIER, Natacha TOSSER, Florence ZAMPARO, Mathieu LELANDAIS, Huguette HOUSSAYE
Impression et Création : Imprimerie Loiseleur

MAIRIE :

Chemin de Judée
14100 GLOS
Tél. : 02 31 62 70 43
Fax : 02 31 62 70 97
Courriel :
mairie-de-glos@wanadoo.fr
Lundi : 10h à 12h
Mardi : 10h à 12h
15h30 à 17h30
Jeudi : 15h30 à 17h30
Vendredi : 10h à 12h
15h30 à 17h30

La commune de Glos dispose d'un site internet que vous pouvez retrouver à l'adresse suivante **www.glos.fr**

PERMANENCE DES ÉLUS :

Lundi : 08h30 – 10h30
Mardi et vendredi : 15h30 – 17h30
Pendant les vacances scolaires, la mairie est fermée le lundi et le jeudi

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES :

du 1er septembre au 31 Décembre
(Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile)

PETIT RAPPEL :

L'enlèvement des ordures ménagères :
Pour éviter certains désagréments (odeurs, sacs crevés...), ne déposer les poubelles que le mercredi soir pour enlèvement le jeudi.